

"Vaut le détour !" les grands sites

Aménagement des sites



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

2.6 - Comment procéder ?

mise à jour: 01/01/1999

Pour chacun des seuils envisagés, chaque acteur a ses propres critères d'évaluation de la situation et de ce qui est acceptable ou de ce qui ne l'est pas.

Graham Barrow, résume ainsi les regards des différents acteurs à l'égard de la fréquentation d'un site : « les spécialistes en écologie déplorent les dégâts causés à la faune et à la flore par les perturbations (piétinement, déjections.) ; les historiens et les conservateurs de monuments déplorent les dégâts causés aux structures, monuments et oeuvres d'art ; les aménageurs déplorent la saturation des infrastructures, routes et parkings ; les défenseurs de l'environnement critiquent l'engorgement des réseaux d'assainissement et de collecte des déchets ; les élus se plaignent du coût important pour la collectivité locale souvent sans rapport avec les retombées économiques ; les résidents, qui ne bénéficient pas directement des activités induites, se plaignent de conditions de vie dégradées ; les adeptes du tourisme de proximité voient leurs lieux de prédilection envahis par des « touristes » venus d'ailleurs ».

Pour reprendre une typologie établie par C. et R. Larrère (12), trois types de regards sur les paysages ou les sites se croisent, plus ou moins faciles à rendre compatibles :

Trois regards sur les paysages et les sites

« Ces trois types de regards, esthétique, informé, initié, se croisent, compatibles parfois, souvent incompatibles. Si bien qu'il y a conflit de légitimité entre eux. Tel fait valoir que les gens du lieu y vivent et en vivent, qu'ils sont les héritiers des sociétés paysannes qui ont façonné ces paysages, qu'ils sont les seuls en mesure d'entretenir le pays : leur point de vue doit donc primer. Tel autre verra, dans l'arasement des

- les regards esthétiques, ceux qui ont justifié que l'on classe des sites, dépendant de références culturelles, élitaires ou populaires

- les regards informés, ceux qui dépendent d'un savoir : c'est l'appréciation de l'agronome, de l'écologue, du géomorphologue, du forestier

- les regards initiés, de ceux qui connaissent les lieux, les fréquentent, y déploient leurs usages. Ce sont des regards endogènes.

L'appréciation de chacun de ces acteurs est en soi légitime ; mais aucun point de vue n'est en soi plus recevable qu'un autre, celui du scientifique pas davantage que celui du visiteur ou de l' élu.

Cette constatation amène clairement à considérer qu'une réflexion sur la capacité d'accueil d'un site, n'est pertinente qu'à deux conditions :

- elle doit être **référée à des objectifs de gestion** clairement exprimés : la capacité d'un site n'est pas la même si l'on se fixe prioritairement un objectif de protection d'un biotope particulièrement rare et fragile, ou un objectif de sensibilisation du grand public, ou d'accueil d'un public de connaisseurs, ou encore de développement local, fut-il durable

- loin d'être un exercice solitaire de gestionnaire, elle doit être conduite au contraire dans un cadre partenarial, d'expression et d'échange de points de vue, et de recherche d'un relatif consensus.

Le rôle du gestionnaire est d'être garant des objectifs de

haies, un effet désastreux sur la faune et la flore, ainsi qu'un risque de perturbation de la circulation de l'eau. Il estimera que l'intérêt général impose d'éviter ces massacres à la tronçonneuse. Tel autre, enfin, s'indignera qu'on porte atteinte à telle vue, peinte par Pissarro, ou s'affligera de constater que les paysages si divers des campagnes françaises perdent leur originalité. »

Catherine et Raphaël Larrère, « Du bon usage de la nature - Pour une philosophie de l'environnement », Alto Aubier, 1997

gestion qui lui sont confiés, et d'animer ce débat.

Ken Chamberlain, recommande de constituer un petit groupe de personnes ne dépassant pas 7 ou 8 personnes reflétant des points de vues, des préoccupations et des contraintes différents : par exemple, selon le site, des riverains, des agri culteurs, des représentants du tourisme local, des usagers du site et une personne compétente en matière de conservation.

Plusieurs réunions seront nécessaires pour établir les critères, examiner les données, proposer un plan d'action. Mais par la suite, il est important qu'il continue à se réunir de façon régulière, tous les trimestres par exemple, pour juger des évolutions, ajuster les mesures à prendre.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB